

En cas de contamination de l'eau

Un système d'alerte est en train d'être mis en place

Suite à une contamination bactériologique de l'eau potable dans le réseau de distribution de la SEBES en janvier 2005, Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur, travaille sur un plan d'intervention d'urgence afin de pouvoir informer immédiatement la population en cas de nouveau problème.

En 2006, un contrat relatif à un système de gestion d'alertes a été attribué par le Centre de communication du gouvernement à une société luxembourgeoise spécialisée dans le domaine de communications de crise. Ce système d'alerte permet d'informer simultanément, soit par message SMS, soit par message parlé sur les GSM

ou téléphones fixes, soit par fax, soit par courriel, un nombre important de personnes. Parallèlement à ce projet, l'administration de la Gestion de l'Eau a élaboré un plan d'intervention d'urgence. Il a été retenu que si la menace se limite à une commune, c'est à elle qu'incombe la tâche d'informer la population. Lorsqu'il s'agit du niveau intercommunal, c'est le gestionnaire de l'infrastructure d'eau potable qui informera, en collaboration avec l'administration compétente et le ministère de l'Intérieur, la population. Le plan d'intervention a été soumis à l'avis du SYVICOL et de l'ALU-SEAU.